



PROTECTION DES DONNÉES

I. PROTECTION DES DONNÉES PAR BNP PARIBAS FORTIS

1. Responsable du traitement

BNP Paribas Fortis SA, dont le siège social est établi à 1000 Bruxelles, Montagne du Parc 3, ci-après dénommé « la Banque », traite vos données à caractère personnel en sa qualité de Responsable du traitement des données (le Responsable du traitement). La Banque intervient aussi en qualité de sous-traitant pour d'autres entités, appartenant ou non au groupe auquel appartient la Banque, notamment en tant qu'intermédiaires dans le cadre des produits d'assurances ou de crédit à la consommation. Dans ces cas-là, la Banque suit les instructions du responsable du traitement.

2. Finalité du traitement

Les Traitements effectués par la Banque poursuivent les finalités suivantes :

- la preuve des opérations,
- le respect de toute disposition légale ou réglementaire applicable, notamment en matière de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, de prestation de services bancaires et/ou financiers et d'impôts et taxes, en ce compris, entre autres, les conventions internationales d'entraide et d'échange d'informations en matière fiscale (p.ex. FATCA)
- la gestion des relations contractuelles et précontractuelles
- la prévention des abus et des fraudes
- la confection de statistiques et de tests
- la formation du personnel de la Banque
- le contrôle de la qualité du service
- la prospection commerciale et le direct marketing relatifs à des produits bancaires, financiers ou d'assurance, ou à d'autres produits promus par la Banque ou par des sociétés appartenant au Groupe dont fait partie la Banque
- la réalisation d'études pour compte propre ou pour compte de tiers
- la définition de profils généraux et agrégés de consommateur pour compte propre ou de tiers.

3. Données personnelles traitées et nature du traitement

Les Traitements peuvent porter sur des données personnelles qui sont soit (1) collectées lors d'un contact quelconque avec le client en ce compris dans ses communications électroniques avec la Banque, soit (2) publiées ou transmises par des tiers autorisés (Moniteur belge, etc.), soit (3) recueillies auprès de ses agents et/ou courtiers ainsi qu'auprès des sociétés appartenant au Groupe dont fait partie la Banque. Les données personnelles peuvent servir à tout Traitement pour les finalités énoncées à article 2 ci-dessus.

4. Communication et échange de données

La Banque communique vos données à caractère personnel à ses collaborateurs, aux sociétés appartenant au Groupe dont elle fait partie, ainsi qu'à leurs Collaborateurs. La Banque communique aussi vos données à caractère personnel à d'autres personnes, en vertu d'une obligation légale belge ou étrangère, ou si un intérêt légitime le motive. La communication de données aux personnes susmentionnées peut être effectuée vers un pays non membre de l'Union européenne, qui garantit ou non un niveau de protection adéquat. Il est expressément précisé qu'un transfert de données vers un pays non membre de l'Union européenne n'assurant pas un niveau de protection adéquat ne pourra être opéré que dans les cas strictement prévus par la loi relative à la protection de la vie privée. Tel est le cas notamment lorsque la protection des données est assurée par des dispositions contractuelles adaptées.

Les sous-traitants et prestataires de services externalisés de la Banque, fussent-ils établis en Belgique ou à l'étranger, communiquent vos données à caractère personnel à toute autorité belge ou étrangère compétente, en application d'une obligation légale applicable dans le pays où ces sous-traitants ou prestataires de services externalisés possèdent un établissement. Le pays concerné peut être un pays non membre de l'Union européenne, qui garantit ou non un niveau de protection adéquat. Si tel est le cas, les restrictions prévues par la loi relative à la protection de la vie privée dans une telle situation seront strictement respectées.

La Banque et les sociétés appartenant au Groupe dont elle fait partie peuvent, en outre, s'échanger et centraliser les données qui vous concernent et qui sont en leur possession, afin de pouvoir, au niveau du Groupe, (i) dresser un profil de risque consolidé du client et (ii) instaurer et mettre en oeuvre une politique cohérente d'acceptation et de suivi du client.

5. Votre refus

Dans l'hypothèse où la Banque vous demande des données à caractère personnel et si vous ne souhaitez pas lui répondre, ce refus peut empêcher la naissance de relations contractuelles, modifier la nature des relations contractuelles, ou influencer la gestion des relations contractuelles.

6. Votre droit d'opposition

Vous avez le droit de vous opposer, sur demande et gratuitement, au traitement de vos données à caractère personnel dès lors que ce traitement est envisagé à des fins de prospection commerciale ou de marketing direct.



7. Votre droit de vérification

Vous avez le droit d'accéder aux données à caractère personnel qui vous concernent et le droit d'obtenir la rectification des données inexactes. Pour exercer ces droits, vous devez adresser une demande écrite, datée et signée au Responsable du traitement à l'adresse suivante :

BNP Paribas Fortis SA
DPO - Data Protection Office
Montagne du Parc 3
B-1000 Bruxelles

8. Conservation des données personnelles

La Banque conserve vos données à caractère personnel soit pendant la durée nécessaire au respect des dispositions légales et/ou réglementaires applicables, fussent-elles belges ou étrangères, soit – à des fins probatoires – jusqu'à l'expiration du délai au cours duquel une contestation demeure possible.

9. Traitement des données personnelles relatives à des intervenants autres que les clients par des tiers

Aux conditions fixées par le présent article, la Banque procède également, mutatis mutandis, à l'enregistrement, au traitement et à la communication des données personnelles relatives à des personnes physiques qui interviennent dans une opération en qualité de votre représentant, ou de votre garant, personne physique ou personne morale. Sont visés, notamment, les personnes de contact, les mandataires, les représentants légaux, les organes de représentation des personnes morales et les cautions. Le client fait son affaire personnelle de les en informer et se porte fort de leur accord.

II. PROTECTION DES DONNÉES PAR SIX PAYMENT SERVICES

Vos données à caractère personnel seront transférées par la Banque à SIX Payment Services (Europe) SA, dont le siège social est établi Rue Gabriel Lippmann 10, 5365 Munsbach, Luxembourg, ci-après dénommé « SIX », en vue de préparer la migration des services fournis par PaySquare à SIX. Dans le cas présent, SIX intervient en qualité de responsable du traitement des données (le Responsable du traitement).

Le traitement des données à caractère personnel par SIX dans un tel contexte vise uniquement à préparer votre migration de PaySquare à SIX. Une fois la migration achevée, la clause 13 des Conditions générales de SIX ci-jointes s'appliquera. Si vous refusez la migration vers SIX, vos données à caractère personnel seront détruites par SIX.

Dans l'hypothèse où SIX vous demanderait des données à caractère personnel et si vous ne souhaitez pas répondre, ce refus peut empêcher la naissance de relations contractuelles, modifier la nature des relations contractuelles, ou influencer la gestion des relations contractuelles.

Vous avez le droit de vous opposer, sur demande et gratuitement, au traitement de vos données à caractère personnel à des fins non couvertes par la clause 13 des Conditions générales de SIX. Vous avez le droit d'accéder aux données à caractère personnel qui vous concernent et le droit d'obtenir la rectification des données inexactes.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser une demande écrite, datée et signée – à SIX à l'adresse suivante :

SIX Payment Services (Europe) SA
à l'attention du Data Protection Officer
Rue Gabriel Lippmann 10
L-5365 Munsbach
Luxembourg

SIX conserve vos données à caractère personnel soit pendant la durée nécessaire au respect des dispositions légales et/ou réglementaires applicables, fussent-elles belges ou étrangères, soit – à des fins probatoires – jusqu'à l'expiration du délai au cours duquel une contestation demeure possible.